

REGION WALLONNE

LE MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Vu le Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine, notamment l'article 7;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 27 août 2001 modifié par l'arrêté ministériel du 11 juillet 2002 fixant la répartition des compétences entre les ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 27 août 2001 modifié par l'arrêté ministériel du 06 juin 2002 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement ;

Vu la circulaire ministérielle du 12 janvier 2001 relative à la mise en œuvre des Commissions consultatives communales d'Aménagement du Territoire;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 25 janvier 2001 déterminant le modèle et les dimensions de l'avis visé à l'article 7 du Code wallon de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine;

Vu l'arrêté ministériel du 05 novembre 2002 renouvelant la composition de la Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire de Spa;

Vu que cet arrêté contient une erreur matérielle qu'il convient de rectifier ;

Qu'il convient, en effet, de placer le couple DEFOSSE Claude et PERIN Félix dans le secteur privé ;

ARRETE

Article 1^{er} - Le renouvellement de la composition de la Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire de Spa tel que contenu dans la délibération du Conseil communal du 5 avril 2002 est approuvé.

En conséquence, il est mis fin aux mandats du président, des membres et des suppléants de la Commission tels qu'ils avaient été attribués par arrêté ministériel du 5 mars 1996

Est désigné en qualité de président de la Commission : Monsieur HANESSE Paul

Sont désignés en qualité de représentants du quart communal :

Effectif	1^{er} suppléant
BASTIN Francis	DECERF Jacques
DEVAUX Benoît	YVANOFF Alexandre
GEORGE Donald	LOUIS Guy
PEETERS Luc	DESONAY Ludivine

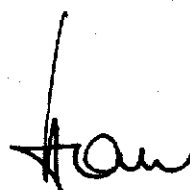
Sont désignés en qualité de représentants des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux et/ou environnementaux :

Effectif	1^{er} suppléant
JEHIN Paul	MEURANT Bernard
GAZZARD Franck	MASSIN-BARZIN Jacqueline
CARIS Yves	BLAIMONT Jean-Bernard
SCHMITZ Bruno	HURLET Lucien
ROELANDT André	ROELANDT Ludovic
NOIRHOMME Pierre	COURBE Daniel
JURION Thierry	LEFEVRE Jean-Pierre
DREZE Marc	VANDEN BOSSCHE Anna
MONVILLE Vincent	PECHER-GUYOT Marie-Paule
FELS Roger	BIHAIN Raoul
MORDAN Paul	BAQUET Vincent
DEFOSSE Claude	PERIN Félix

Article 2 – L'arrêté ministériel du 5 novembre 2002 est rapporté.

Article 3 - Le présent arrêté sort ses effets le jour de sa notification au Collège des Bourgmestre et Echevins de Spa.

Fait à Namur, le **14 JAN. 2003**



Michel FORET
Ministre de l'Aménagement du territoire,
de l'Urbanisme et de l'Environnement